

Ah, la rentrée...

Rentrée
2023

...promesse de renouveau

Annnonce du nouveau ministre : toutes les épreuves terminales du bac général auront lieu en juin... Une de nos revendications légitimes depuis le début.

Sauf que l'été n'a pas apporté que du ressourcement :

- une revalorisation salariale médiocre, complétée par des primes d'attractivité et de pouvoir d'achat.
- l'apparition d'un pacte toujours sous forme de prime pour travailler plus et en divisant les équipes fragilisées par les différentes réformes.
- Une tentative de nous écarter des conventions collectives en bafouant notre représentativité.

Pourquoi socialiser quand l'objectif final est le démantèlement du service public ?

- La casse sans précédent des lycées professionnels sans parler du mixage de la mixité des publics !
- La contractualisation par le biais des briques sans parler de Parcoursup !
- Les annonces pour les effectifs dans les classes non respectées sans parler des heures bénévoles dans le premier degré.

Pourquoi douter que l'Éducation reste au cœur des préoccupations de l'État avec son désengagement ?

Et nous, personnels de la communauté éducative rêvons encore et toujours d'appliquer notre devise nationale :

Liberté, Égalité, Fraternité

Nous agissons pour en finir avec la précarité, le gel des salaires, la dégradation de l'éducation, la souffrance au travail.

Nous sommes **engagé-es** contre toutes les **discriminations**, racistes et sexistes. Nous défendons la **laïcité** et la **liberté de conscience** de tous les personnels.



« Rien ne va plus ... ». C'est indéniable. Un premier rendez-vous est d'ores et déjà posé : une journée de mobilisation interprofessionnelle pour une réforme de la police et la justice sociale dans les quartiers populaires, pour les salaires, pour les retraites, pour l'égalité femmes/hommes le

samedi 23 septembre.

Il y a urgence et tout commence par l'Éducation !

BONNE RENTÉE !



Informe-toi,



C'est le premier pas !

NOS MÉTIERS • NOS LUTTES • NOTRE FIERTÉ

f @ t www.cgt-ep.org





Il faut que j'y pense...

Dès la rentrée...

Penser à vérifier et à signer le PV d'installation (pour les maître·s·ses délégué·es donc en contrat définitif) ou la Ventilation de Service (VS). C'est une formalité administrative indispensable, notamment pour percevoir correctement sa rémunération. Attention, dans certains établissements. En effet, lorsqu'ils organisent leurs emplois du temps en séances de 50 ou 45 minutes, avec temps de récupération, le document soumis à signature est souvent ... un faux ! En effet, l'état de service fait généralement apparaître uniquement des « heures » de cours, sans mentionner les récupérations. En cas de problème, **contacter la CGT-EP au national ou en académie.**

Le rendez-vous de carrière

Vous avez peut-être reçu en fin d'année un message de votre rectorat vous informant que vous étiez concerné·e par un rendez-vous de carrière en 2023-2024.

Concernant cette étape de votre carrière, attention aux désillusions. Pour les promotions accélérées, seuls 30% des promovables seront promu·es... Et pour les autres... rien.

Pour tout savoir sur ce rendez-vous, voir notre site national ou flasher le QRcode.



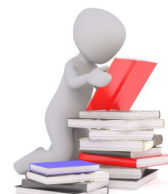
IFCR - déménagement

Pour les collègues qui ont obtenu une mutation pour la rentrée 2023, sous réserve de vérifier les conditions, le rectorat de l'académie d'arrivée peut prendre en charge les frais de déménagement. C'est l'IFCR (Indemnité Forfaitaire de Changement de Résidence). En général, les demandes sont à faire en début d'année, mais il ne faut pas être pressé·e pour la prise en charge...



Concours

Les inscriptions aux concours se déroulent généralement entre mi-septembre et mi-octobre, que ce soit pour le concours interne ou externe. Penser à bien vérifier les conditions d'inscription, pour éviter d'être radié·e des listes en cas d'admission. Par ailleurs, nous rappelons qu'il est toujours possible de s'inscrire aux concours du public pour les maîtres du privé (notamment au concours interne public pour un maître en contrat définitif du privé).



Mouvement

Pour les maître·s·ses en contrat définitif ou provisoire, les dossiers de demande de participation au mouvement sont à déposer en général début janvier. Un accompagnement syndical, s'il n'est pas indispensable, est très fortement conseillé. Cela permet d'avoir des informations, notamment sur le calendrier, et d'être défendu·e, le cas échéant.

La CGT-EP siège au sein des commissions de l'emploi du 1er et du 2nd degré.

Pour un suivi, contactez-nous à l'adresse :

mouvement@cgt-ep.org

Et aussi...

Au fil de l'année, pensez aussi, pour l'année suivante, aux demandes de congés formation, demandes de temps partiel, de disponibilité, ainsi qu'aux inscriptions aux tableaux d'avancement sur liste d'aptitude (par exemple pour accéder à l'échelle de rémunération des agrégé·es). Une question? contact@cgt-ep.org



CGT Enseignement Privé
263 rue de Paris - Case544
93515 MONTREUIL Cédex



www.cgt-ep.org



Rejoindre la CGT

Rejoignez un syndicat offensif,
au service de tou·tes les salarié·es

Des revendications construites et argumentées :

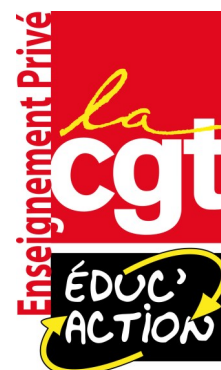
- Un minimum salarial de 2 fois le SMIC en début de carrière d'enseignant·e,
- Des évolutions de carrière avec doublement du salaire initial à sa fin,
- Un temps de préparation pour les formateur·trices comme pour les enseignant·es et des statuts unifiés,
- Un temps de travail à 1152h pour tou·tes,
- La suppression des CDD d'usage,
- Un statut à temps plein pour les personnels accompagnant les élèves à besoin particulier,
- Un véritable accès à la formation des personnels et en toute indépendance des fédérations employeurs.

Nous sommes porteurs d'un projet d'émancipation sociale et démocratique qui passe, dans notre secteur, par la perspective d'un grand service public laïque réunifié de l'éducation, avec fonctionnarisation sur place des personnels.

Vous vous reconnaissez dans ces revendications ?

Vous pouvez faire entendre votre voix en rejoignant, lors de cette rentrée, la CGT Enseignement privé.

**Se syndiquer
en ligne**



La CGT dans l'enseignement privé agit pour **aider les salarié·es à défendre leurs droits et en gagner de nouveaux**, parce que nous sommes convaincu·es que seules nos résistances et nos luttes nous permettront de prendre en main notre avenir.

Depuis les élections de décembre 2018, nous sommes devenu·es un syndicat représentatif au niveau de l'Education Nationale.

Depuis des années, nous refusons de cautionner les reculs, tant pour les personnels de droit privé que pour les enseignant·es.

En étant actif·ves sur le terrain... nous voulons être au plus près des exigences des personnels.

En 2022, nous avons confirmé notre représentativité en siégeant au niveau national au Comité ministériel (CCMMEP) et dans plusieurs académies aux CCMA/I/D au niveau de l'Education Nationale et au CCM au niveau du ministère de l'enseignement agricole.

Un syndicat national

Nous représentons tous les personnels de l'enseignement privé :

Enseignant.es : 1^{er} degré, collège, LGT, Lycée Pro, agricole

Stagiaires, Maître·sses Auxiliaires

AESH

Personnels de droit privé

Formateur·trices

IME-ITEP

Salaires

Santé

Retraite...

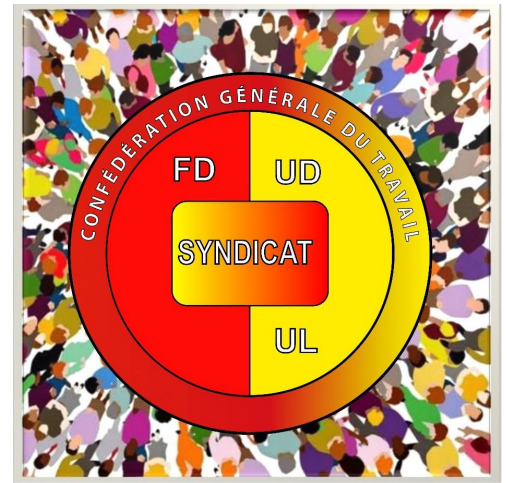
Et une proximité en académie

La CGT Enseignement privé : un syndicat organisé

Défend les valeurs de la CGT

Chaque être humain doit être respecté pour son travail en étant :

- Informé·e
- Formé·e
- Défendu·e



La FERC

La Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture regroupe plusieurs syndicats (enseignement public, privé, enseignement supérieur, Crous, associations de jeunesse...) qui souhaitent que l'éducation reste un acquis démocratique par l'émancipation de chacun·e et le valorisent en œuvrant ensemble.

Interpro

Chaque territoire a son histoire, l'implication dans les Unions Locales par bassin de vie et les Unions Départementales permet de riches échanges notamment par les formations.

Une présence sur l'ensemble du territoire et de nombreux guides complets

À retrouver sur www.cgt-ep.org



CGT Enseignement Privé
263 rue de Paris - Case 544
93515 MONTREUIL Cédex

www.cgt-ep.org

